

Télévision, moyens d'information et comportement électoral

Guy Michelat

▶ **To cite this version:**

Guy Michelat. Télévision, moyens d'information et comportement électoral. Revue Française de Science Politique, 1964, 14 (5), pp.877-905. 10.3406/rfsp.1964.403462 . hal-03619983

HAL Id: hal-03619983

https://sciencespo.hal.science/hal-03619983

Submitted on 25 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Télévision, Moyens d'Information et Comportement Electoral

GUY MICHELAT

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE qui a précédé les consultations de l'automne 1962 et l'analyse des résultats qui les ont suivies ont fourni à la presse l'occasion d'un grand nombre d'articles sur l'effet des moyens d'information, et en particulier de la télévision.

On en peut résumer ainsi les principaux thèmes :

— la télévision a un effet particulier, quelque peu magique sur les téléspectateurs. Son influence peut être d'autant plus grande que, s'il ne suffit pas d'écouter la radio pour l'entendre, il semble difficile de ne pas être fasciné par les images de « l'étrange lucarne » ;

— la radio et la télévision françaises ont surtout exprimé le point de vue du gouvernement, comme le prouve le temps de parole accordé aux différents partenaires et le contenu même des programmes ;

— les postes périphériques, en particulier Radio-Luxembourg et Europe 1, ont présenté des informations beaucoup plus objectives ;

— les journaux politiques ont pour la plupart donné une large place aux partisans du *non*.

Du point de vue des recherches sur la réalité de ces propositions considérées comme des hypothèses, un certain nombre de problèmes se posent. D'abord il faut faire une distinction entre l'émetteur de la communication, le message émis et le récepteur. La plupart des opinions que nous avons résumées se placent du point de vue de l'observateur politique analysant qui est l'émetteur, les circonstances dans lesquelles le message est émis et les particularités du message ;

on en déduit que, si l'émetteur a certaines intentions et si le message est orienté, il est évident qu'au niveau du récepteur le message aura une influence d'un type déterminé.

Qu'on puisse, au plan de la simple observation, apprécier si la R.T.F. a été ou non partiale, cela ne fait aucun doute ; une analyse systématique du contenu serait toutefois nécessaire pour mesurer les différences éventuelles entre télévision, postes nationaux et postes périphériques. Du moins, en ce qui concerne l'influence de ces moyens d'information, faut-il chercher d'autres méthodes d'analyse. En effet, un message ayant un contenu orienté risque de n'avoir aucune influence, parce que cette orientation n'est pas perçue ou parce que d'autres influences viennent l'annuler ; il arrive même que le message ait un effet inverse de celui qui est recherché (effet « boomerang »).

Pour étudier l'influence de la télévision sur le comportement, on peut recourir à la méthode des corrélations écologiques : on considère alors que la corrélation calculée sur des unités collectives est une estimation satisfaisante de la corrélation individuelle. C'est cette méthode qu'ont utilisée René Rémond et Claude Neuschwander dans une étude récente [1]. Ils ont calculé le coefficient de corrélation en utilisant pour chaque département le nombre de *oui* au référendum et le nombre de téléviseurs, ces deux nombres étant rapportés au nombre d'électeurs inscrits. Le coefficient de corrélation ainsi calculé est égal à —0,016, c'est-à-dire que, sur la base de cette valeur de la corrélation, il y a une absence de liaison entre les deux variables, et qu'il ne peut y avoir d'influence de l'une sur l'autre. Est-ce à dire qu'ainsi est prouvée l'absence de relation entre la télévision et les comportements politiques ? Si la corrélation avait été forte, elle n'en aurait pas pour autant prouvé — René Rémond et Claude Neuschwander le soulignent — l'existence d'une relation de causalité entre télévision et comportement politique. En effet cette liaison aurait pu être due à l'effet d'une troisième variable agissant à la fois sur le nombre de postes de télévision et sur le nombre de *oui*, ou être due au hasard, avec une probabilité plus ou moins faible. Mais à cela s'ajoute que les corrélations écologiques ne sont pas toujours des estimations satisfaisantes des corrélations individuelles. Et une absence de corrélation écologique entre deux variables ne permet pas de prouver une absence de liaison entre celles-ci.

1. RÉMOND (René), NEUSCHWANDER (Claude), « Télévision et comportement politique », *Revue française de science politique* 13 (2), juin 1963, pp. 325-347.

Dans son article « Propriétés individuelles et propriétés collectives : un problème d'analyse écologique », Raymond Boudon montre qu'il peut exister des différences importantes entre corrélation individuelle et corrélation écologique [2]. Il donne comme exemple une série théorique où la corrélation écologique est égale à 1, la corrélation individuelle à —0,20 ; dans un autre exemple la corrélation écologique est nulle, la corrélation individuelle est de 0,40. Il paraît vraisemblable qu'on trouve rarement des données empiriques où les différences soient aussi grandes. Cependant Raymond Boudon cite le cas d'une étude sur les relations entre race et analphabétisme aux Etats-Unis : sur les neufs divisions géographiques des Etats-Unis, la corrélation écologique est de 0.946 ; calculée sur les Etats, elle est de 0,773 et la corrélation individuelle de 0,203. Si la méthode des corrélations écologiques apporte souvent des informations qu'il ne serait pas possible d'obtenir autrement, on voit cependant qu'elle doit être utilisée avec prudence.

L'EXISTENCE DE CORRELATIONS INDIVIDUELLES

Pour estimer directement les corrélations individuelles concernant les rapports entre télévision et comportement politique nous avons utilisé une autre méthode : l'enquête par sondage. Nous avons étendu le problème des rapports entre référendum et télévision à celui des rapports entre moyens d'information et comportements politiques, et nous avons exploité une partie des résultats d'un questionnaire établi par la Fondation nationale des sciences politiques et administré par l'Institut français d'opinion publique, au lendemain des élections de novembre 1962, à un échantillon représentatif de la population française.

Le croisement des questions *Avez-vous la télévision chez vous ?* et *Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre* 1962 ? permet une approche semblable à celle de René Rémond et Claude Neuschwander, mais au niveau individuel.

On voit d'abord (tableau 1) que les pourcentages de *oui* et de *non* sont très proches des résultats officiels, ce qui permet de considérer l'échantillon comme très satisfaisant du point de vue

2. Boudon (Raymond), « Propriétés individuelles et propriétés collectives : un problème d'analyse écologique », *Revue française de sociologie* 4 (3), juil.-sept. 1963, pp. 275-299.

de la représentativité [3]. Il faut noter qu'une différence apparaît en ce qui concerne les réponses « n'a pas voté » : il semble que les « sans réponse » à la question correspondent à des abstentionnistes qui n'osent pas s'avouer tels [4]. Au sujet des rapports télévision-vote au référendum, on remarque que le pourcentage de *oui* est supérieur dans le groupe de ceux qui ont la télévision chez eux. Mais il faut noter que le pourcentage de *non* ne varie pas,

TABLEAU 1

Avez-vous la télévision chez vous ?	*Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre 1962 ?*					
	Oui	Non	Blanc ou nul	N'a pas voté	Sans réponse	Total *
Oui	50	29	3	9	9	100 (463)
Non	45	29	3	13	10	100 (1041)
Ensemble	46	29	3	12	10	100 (1512)
Résultats officiels du référendum ...	47	28	2	23		100

(*) Le groupe de ceux qui n'ont pas répondu à la question *Avez-vous la télévision chez vous ?* n'est pas inclus dans ce tableau.

que l'on ait ou non la télévision chez soi. En revanche le nombre d'abstentions est plus élevé parmi ceux qui n'ont pas la télévision. D'après ce tableau il pourrait y avoir une influence de la télévision en faveur du *oui*, qui ne modifierait pas le pourcentage de *non*, mais qui augmenterait le nombre de votants. Si on considère la participation électorale comme un indice de politisation, la télévision semble bien jouer un rôle positif en ce sens — alors qu'elle est souvent accusée, au contraire, de favoriser la « dépolitisation ».

3. Tous les résultats donnés au cours de cette étude le sont sous forme de pourcentage ; le chiffre entre parenthèses indique l'effectif auquel est rapporté le pourcentage.

4. Voir DUPEUX (Georges), « Le comportement des électeurs français de 1958 à 1962, d'après un enquête par sondage ». *Revue française de science politique* 14 (1), février 1964, p. 53.

Si on veut comparer la corrélation écologique obtenue par René Rémond et Claude Neuschwander [5] à la corrélation individuelle, on peut calculer le coefficient φ/φ_{max} qui est une des meilleures estimations de la corrélation dans le cas des variables discontinues [6]. On trouve alors $\varphi/\varphi_{max} = 0{,}07$, c'est-à-dire une très faible corrélation, mais qui semble correspondre à une légère liaison positive entre le vote *oui* et le fait d'avoir la télévision chez soi [7]. Si cette relation existe, malgré la faiblesse de la corrélation, il ne faut pas oublier non plus que l'existence d'une liaison ne prouve absolument pas l'existence d'une relation de causalité entre deux phénomènes, la covariation de ces deux variables pouvant avoir pour origine un troisième facteur.

Nous avons constaté une légère différence du pourcentage de *oui* pour les groupes de ceux qui ont la télévision chez eux et de ceux qui ne l'ont pas. Il importe maintenant d'approfondir l'analyse pour tenter de déterminer l'origine et la signification de cette différence.

LES MODES D'INFORMATION ET LE VOTE

Une des difficultés de l'étude des effets des moyens d'information est qu'il n'est pas possible de séparer de façon absolue ce qui est dû à telle ou telle influence. Ceux qui ont la télévision peuvent aussi lire les journaux et écouter la radio ; parmi ceux-ci il convient de faire la distinction entre ceux qui écoutent les postes contrôlés par l'Etat et ceux qui écoutent les postes périphériques. Ajoutons qu'écouter la télévision et la radio ou lire les journaux ne signifie pas qu'on prête attention aux nouvelles politiques.

Il est évident qu'au niveau écologique il n'est pas possible de faire le partage entre ces diverses influences. Le sondage permet, lui, certaines distinctions. Ainsi le tableau 2 donne les pourcentages des postes les plus écoutés dans le groupe des téléspectateurs et dans celui des non-téléspectateurs.

5. Pour que nos données soient comparables à celles de René Rémond et Claude Neuschwander, nous avons réduit les votes à deux éventualités : *oui* et *autres votes*. Il reste cependant une différence entre les deux populations étudiées, le sondage ayant été fait sur la population française en âge de voter et non sur les électeurs inscrits.

6. Cf. REUCHLIN (Maurice), *Méthodes d'analyse factorielle à l'usage des psychologues*, Paris, P.U.F., 1964, pp. 76-77.

7. Dans la table des valeurs significatives des coefficients de corrélation on voit que, pour un effectif de 1 000 sujets, une corrélation de 0,06 est significative au seuil de $P = 0{,}05$. Cf. EDWARDS (Allen L.), *Statistical methods for the behavioral sciences*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1954, p. 502.

Parmi ceux qui ont la télévision, seulement 37 % ne suivent que ses programmes, et 54 % n'écoutent que la R.T.F. (télévision et postes nationaux) et 42 % écoutent à la fois la télévision [8] et les postes périphériques. Parmi ceux qui n'ont pas la télévision, 27 % écoutent essentiellement la R.T.F. et 61 % des postes périphériques.

TABLEAU 2

Avez-vous la télévision chez vous ?	*Quelle est la station de radio que vous écoutez le plus souvent parmi les suivantes ?*							
	France I, II, III	Europe	Luxembourg	Uniquement télévision	Autres	Divers *	Total	
Oui	17	13	27	37	2	4	100	(463)
Non	27	16	40	0	5	12	100	(1041)

(*) Nous avons regroupé dans la catégorie « divers » toutes les personnes qui écoutaient à la fois des postes périphériques et des postes nationaux ou deux postes périphériques.

Si on examine le rapport entre le fait d'avoir ou non la télévision et les moyens d'information utilisés pour la campagne électorale (tableau 3), on voit que la télévision est le moyen essentiel

En songeant aux différents moyens d'information suivants que vous avez pu utiliser,		*Avez-vous la télévision chez vous ?* Oui	Non
quel est celui qui, dans votre cas, a eu la plus grande importance ?	Télévision	59	6
	Radio	7	30
	Presse	14	26
	Affichages et panneaux	3	5
	Documents envoyés à votre domicile par les candidats	7	12
	Réunions électorales publiques ..	3	4
	Conversations avec les proches ..	6	13
	Sans réponse	10	11
	Ensemble	(463) *	(1041) *

(*) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

8. Au cours de cet article, nous utiliserons l'expression « écoute de la télévision », par pure commodité ; cela n'implique évidemment pas que nous sous-estimons le rôle très important de l'image.

pour près de 60 % de ceux qui ont la télévision chez eux et que tous les moyens traditionnels sont plus utilisés chez ceux qui n'ont pas la télévision, en particulier la presse et les conversations avec les proches. Cependant pour l'ensemble de la population, radio et télévision ont une importance considérable (46 %).

Y a-t-il des différences de vote suivant les moyens d'information ? Il semble d'après le tableau 4 que les différences soient faibles ; toutefois on peut remarquer une plus grande importance de la presse pour ceux qui ont voté *non*, et une plus grande importance de la radio pour ceux qui ont voté *oui*.

TABLEAU 4

Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre 1962 ?		Oui	Non	Abstentions	Sans réponse
En songeant aux différents moyens d'information suivants que vous avez pu utiliser pendant la période des élections, quel est celui qui, dans votre cas, a eu la plus grande importance ?	Télévision	25	24	11	18
	Radio	27	20	18	22
	Presse	21	28	16	18
	Affiches et panneaux	4	4	6	5
	Documents envoyés à votre domicile par les candidats		10	9	13
	Réunions électorales publiques		5	3	2
	Conversations avec les proches	11	10	16	8
	Sans réponse	7	7	28	19
	Ensemble	(696) *	(444) *	(177) *	(152) *

(*) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

Les abstentionnistes déclarés et les réponse » (dont, comme nous l'avons déjà vu, l'ensemble recoupe vraisemblablement les abstentionnistes réels) s'informent moins que ceux qui votent : l'abstention est une attitude profonde qui se manifeste aussi bien au moment de l'information que, plus tard, au moment du vote lui-même. La plus grosse partie des abstentions traduit ainsi un désintérêt pour la politique ou un refus de celle-ci (27 % de « sans réponse » à la question, 7 % pour ceux qui ont voté *oui* ou *non*).

Nous avons vu que le pourcentage de ceux qui avaient la télévision chez eux (et dont on suppose qu'ils l'écoutent) ont voté *oui* dans un plus grand nombre de cas que ceux qui n'ont pas la télévision. Au cours de la campagne électorale on a beaucoup dit que

la R.T.F. était partiale et les postes périphériques plus objectifs. C'est en partant de cette hypothèse qu'a été établi le tableau suivant qui donne le pourcentage de chaque type de vote selon les postes les plus écoutés (tableau 5).

TABLEAU 5

Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre 1962 ?	*Quelle est la station de radio que vous écoutez le plus souvent parmi les suivantes ?*				
	Uniquement télévision	France I, II, III	Luxembourg	Europe 1	Autres postes
Oui	55	49	45	40	36
Non	27	26	28	38	34
Blancs ou nuls	2	3	2	3	3
N'a pas voté	8	14	12	11	15
Sans réponse	8	8	13	8	12
Total	100 (176)	100 (361)	100 (537)	100 (232)	100 (65)

Ce tableau semble aller dans le sens de cette hypothèse : en effet aux 55 % de *oui* pour ceux qui sont uniquement télespectateurs s'opposent les 40 % de vote *oui* des auditeurs d'Europe 1. Si on groupe les postes de la R.T.F. (télévision, France I, II, III), d'une part, et les postes périphériques, d'autre part, on obtient les pourcentages respectifs de 51 % et de 43 % de *oui*. Notons cependant que le pourcentage de *non* varie peu, sauf en ce qui concerne Europe 1 où il est nettement plus élevé. Il semble donc qu'il existe, sinon une relation de causalité, du moins une liaison importante entre le poste écouté et le vote au référendum, ce qui est compatible avec l'hypothèse d'une influence de la R.T.F. en faveur du *oui* au référendum, sans toutefois permettre de le prouver. En effet, comme nous l'avons déjà vu, une troisième variable peut être à l'origine à la fois de l'écoute de certains postes et du vote favorable au référendum : par exemple, une variable socio-économique. Avant de nous engager dans cette analyse, il nous semble intéressant d'approfondir d'autres phénomènes.

Si on admet, comme le tableau 5 peut nous permettre de le penser, que la télévision augmente le nombre de votes *oui* et qu'à l'opposé Europe 1 en diminue le nombre, on devrait trouver un

plus faible pourcentage de *oui* parmi ceux qui ont la télévision et écoutent aussi Europe 1 que parmi ceux qui n'écoutent que la télévision. D'autre part, les auditeurs des postes nationaux devraient fournir un pourcentage plus important de *oui* que les autres. L'examen du tableau 6 semble aller dans le sens de certaines de ces hypothèses : le pourcentage de *oui* est beaucoup plus fort chez ceux qui écoutent uniquement la télévision que chez tous les autres ; quand il y a écoute d'un autre poste radio, que celui-ci soit national ou périphérique, le pourcentage de *oui* est plus bas. Un clivage s'établit entre ceux qui n'écoutent que la télévision et ceux qui, ayant la télévision, écoutent aussi d'autres postes. Il est difficile alors d'affirmer que le processus d'influence est simple, s'il existe, et qu'il peut se résumer à : R.T.F. = influence favorable au *oui* ; en effet, parmi ceux qui ont la télévision chez eux, le pourcentage de *oui* pour ceux qui écoutent France I, II ou III et celui qui correspond aux auditeurs d'Europe 1 ou de Luxembourg sont pratiquement les mêmes.

Quelle est la station radio que vous écoutez le plus souvent parmi les suivantes :	*Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre 1962 ?*			
	Oui	Non	Autres votes	Total
Ont la télévision chez eux :				
Uniquement télévision	55	28	17	100 (173)
Radio française	46	32	22	100 (77)
Luxembourg	44	27	29	100 (124)
Europe 1	45	36	19	100 (62)
N'ont pas la télévision chez eux :				
Radio française	50	25	25	100 (284)
Luxembourg	45	28	27	100 (413)
Europe 1	39	38	23	100 (170)

Cependant, pour ceux qui n'ont pas la télévision, le plus fort pourcentage de *oui* se trouve parmi les auditeurs d'un poste de la R.T.F., le moins fort parmi ceux d'Europe 1 : le clivage s'établit ici entre auditeurs de postes nationaux et ceux des postes périphériques. En simplifiant on pourrait dire que l'influence (si on admet qu'il en existe une) la plus forte en faveur du *oui* est celle de la

télévision, puis celle des postes nationaux, et qu'Europe 1 a une influence inverse ; or on retrouve bien dans l'ordre :

Ecoute de la télévision seule	55 % de *oui*,
Ecoute de la radio française seule	50 % de *oui*,
Ecoute d'Europe 1 seul	39 % de *oui*.

Dans l'hypothèse d'une influence de la radio sur le vote *oui* au référendum, l'absence de différence entre télespectateurs-auditeurs de la radio française et télespectateurs-auditeurs d'Europe 1 trouve une explication. Psychologiquement, le fait d'écouter un poste de radio en plus de la télévision montre une attitude de recherche de l'information et, sans doute, de méfiance à l'égard des informations de la télévision, attitude qui va de pair avec une moindre prise aux influences de ces modes d'information ; on pourrait dire aussi que cette méfiance à l'égard de la télévision est commandée par certaines attitudes politiques qui aboutiraient à provoquer le vote *non* au référendum.

On peut se demander alors si, parmi les télespectateurs, ceux qui écoutent à la fois la télévision et une station de radio (et dont on pense qu'ils recherchent plus des informations politiques) lisent

TABLEAU 7

PARMI CEUX QUI ONT LA TÉLÉVISION CHEZ EUX...

Lisez-vous dans les journaux les nouvelles concernant la politique ?

	Régulièrement	Quelquefois	Rarement	Jamais	Total
N'écoutent que la télévision	34	32			100 (170)
Ecoutent la télévision et une station radio	35	32	13	20	100 (279)

plus les journaux que ceux qui n'écoutent que la télévision. Le tableau 7 montre qu'il n'en est rien : les chiffres de lecture sont très proches pour les deux groupes.

Quelle est l'importance de l'auditoire des discours du général de Gaulle, de celui des divers hommes politiques parlant au nom de leur parti avant le référendum et avant les élections ? Y a-t-il des différences, de ce point de vue, entre ceux qui ont la télévision et ceux qui ne l'ont pas ? Quel rapport existe-t-il entre avoir la télévision et lire les nouvelles politiques dans les journaux ?

Autant de questions sur lesquelles les résultats du sondage peuvent nous apporter des éléments d'information. Ainsi, parmi ceux qui ont la télévision, presque tous (96 %) ont entendu un ou plusieurs discours du général de Gaulle précédant ou suivant le référendum : parmi ceux qui n'ont pas la télévision, ce chiffre reste important, quoique plus faible (76 %). (Notons que parmi eux 7 % l'ont aussi vu à la télévision.)

En ce qui concerne les hommes politiques parlant au nom de leur parti les chiffres sont un peu plus faibles [9] : 90 % d'écoute pour ceux qui ont la télévision et 65 % pour ceux qui ne l'ont pas [10].

Il semble bien que l'attitude des télespectateurs soit plus passive vis-à-vis de l'information. Quand on a la télévision on l'écoute

Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre 1962 ?	*Avez-vous entendu à la radio ou à la télévision un ou plusieurs discours du général de Gaulle précédant ou suivant le référendum d'octobre dernier ?*				
	Entendu	Vu	Ni vu Ni entendu	Sans réponse	Total
Oui	54	32	14	0	100 (696)
Non	51	34	15	0	100 (444)
N'a pas voté	40	20	38	2	100 (177)
Sans réponse	45	26	26	3	100 (152)

9. Question : *Avez-vous entendu à la radio ou à la télévision les hommes politiques expliquant le programme de leur parti, avant les élections qui viennent d'avoir lieu ?*

10. Un autre tableau non publié montre que 69 % ont entendu un ou plusieurs discours du général de Gaulle et ceux des hommes politiques, 16 % n'ont entendu ni les uns ni les autres, 11 % ont entendu le général de Gaulle, mais pas les hommes politiques, 3 % ont entendu les hommes politiques mais pas le général de Gaulle.

plus qu'on ne le fait pour la radio, du moins le soir [11], et quand le poste est allumé l'attention au programme semble plus grande pour la télévision, en raison de la présence des images, que pour la radio.

Il ne semble pas exister de relation entre le fait d'avoir écouté les discours du général de Gaulle et le vote au référendum.

On remarque seulement que, parmi les abstentionnistes et les sans réponse, il y a deux fois moins d'auditeurs. On pourrait penser que c'est l'opposition au général de Gaulle qui a amené certains Français à ne pas écouter ses discours, mais cette interprétation n'est pas vérifiée par le tableau 9 : on y voit en effet que le pourcentage d'abstentionnistes (« n'a pas voté » et « sans réponse ») qui n'ont pas écouté les discours des hommes politiques est encore plus élevé. L'hypothèse que nous avons déjà évoquée et selon laquelle l'abstention commencerait au niveau de l'information semble plus vraisemblable.

TABLEAU 9

Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum ?	*Avez-vous entendu à la radio ou vu à la télévision les hommes politiques expliquant le programme de leur parti, avant les élections qui viennent d'avoir lieu ?*				
	Entendu	Vu	Ni vu Ni entendu	Sans réponse	Total
Oui	44	29	27	0	100 (696)
Non	53	33	14	0	100 (444)
N'a pas voté	32	19	49	0	100 (177)
Sans réponse	40	23	35	2	100 (152)

S'il y avait eu une influence de l'écoute des discours sur le vote, au *oui* devrait correspondre une écoute plus fréquente ; or il n'en est rien. Ce qui voudrait dire que, si les relations que nous avons constatées entre T.V., radio et vote étaient le signe d'une influence, celle-ci serait due non pas à la campagne électorale proprement dite mais au reste des programmes (en particulier aux informations).

11. Cf. pourcentage de foyers à l'écoute pour 100 foyers possédant un récepteur : aux environ de 60 % pour la radio et de 80 % pour la télévision. ANTOINE (S.), OULIF (J.), « La sociologie politique et la télévision », *Revue française de science politique* 12 (1), mars 1962, p. 137.

En revanche, la comparaison des électeurs des divers partis selon qu'ils ont ou non écouté les discours des hommes politiques montre que les électeurs des partis de gauche sont ceux qui ont le plus écouté les hommes politiques : P.C., S.F.I.O., P.S.U. : 84 % ; autres partis : 73 %.

TABLEAU 10

ONT VU OU ENTENDU PARLER LES HOMMES POLITIQUES... *

P.C.	86 (204)	U.N.R.	74 (386)
P.S.U.	88 (26)	Ind. gaul.	75 (28)
S.F.I.O.	81 (191)	C.N.I.	76 (104)
Rad.-soc.	72 (68)	N'a pas voté **	57 (280)
M.R.P.	63 (100)	Sans réponse **	68 (78)

(*) Le texte exact de la question est donné dans la note 9.
(**) On peut constater, là aussi, que l'abstention se manifeste par un désintérêt politique avant même l'élection.

Si rien n'infirme l'hypothèse d'une influence de ces discours sur le vote, il peut sembler plus vraisemblable de penser que les électeurs de ces partis avaient déjà pris leur décision de vote et qu'ils ont voulu écouter des prises de position allant dans le sens de leurs opinions.

TELEVISION, RADIO ET VOTE AU PREMIER TOUR DES ELECTIONS

Il reste maintenant à examiner les rapports qui existent entre télévision et élections législatives. S'il y avait influence de la télévision, on devrait trouver un plus grand nombre de votes U.N.R. parmi ceux qui ont la télévision chez eux.

TABLEAU 11

Avez-vous la télévision chez vous ?	*Vote au premier tour des élections législatives*		
	Votes pour l'U.N.R.-U.D.T. et les indépendants gaullistes	Autres votes *	Total
Oui	41	59	100 (366)
Non	34	66	100 (781)

(*) Non compris les réponses « n'a pas voté » et les « sans réponse » à la question.

C'est ce que semble faire ressortir le tableau 11. En regroupant les partis qui avaient préconisé le *non* d'une part et d'autre part l'U.N.R.-U.D.T. et les indépendants gaullistes, on constate que, dans le groupe de ceux qui ont la télévision chez eux, le pourcentage de votes pour les partis ayant préconisé le *oui* est plus élevé.

L'hypothèse d'une influence ne peut être ainsi démontrée, mais elle n'est pas infirmée. Il convient, comme pour le référendum, d'approfondir l'analyse. En considérant le tableau 12 on voit que les phénomènes sont plus complexes :

TABLEAU 12

Vote au 1er tour des élections législatives de novembre 1962	*Quelle est la station radio que vous écoutez le plus souvent parmi les suivantes :* France I, II, III	Europe 1	Luxembourg	Uniquement télévision	Total *
P.C.	15	22	37	8	(204)
S.F.I.O.	28	13	34	15	(191)
P.S.U.	19	31	27	12	(26)
Rad.-soc.	32	10	31	18	(68)
M.R.P.	26	20	33	6	(100)
U.N.R.	26	14	33	15	(386)
Ind. gaull.	14	11	46	7	(28)
C.N.I.	23	14	44	9	(104)
N'a pas voté	26	16	36	10	(280)
Sans réponse	15	13	41	12	(78)

(*) Le total n'est pas égal à 100 : les « autres postes » et les « divers » du tableau 2 n'étant pas compris dans ce tableau. Ne figurent pas dans le tableau les personnes qui ont voté pour d'autres partis que ceux indiqués.

En effet les pourcentages d'écoute pour l'U.N.R. et la S.F.I.O. sont assez proches les uns des autres. En revanche la différence semble nette entre P.C. et S.F.I.O. : moins d'écoute de la télévision seule et des postes nationaux et plus d'écoute d'Europe 1 pour l'électorat communiste que pour le socialiste.

Nous avons déjà remarqué que la « non-objectivité de la R.T.F. » avait été un thème abondamment développé dans la plupart des journaux. Il semble que cette opinion ait aussi été partagée par une grande partie des Français. A la question : « *La Radiotélévision française, durant la dernière campagne électorale, vous a-t-elle paru*

accorder trop d'importance au point de vue du gouvernement, trop d'importance au point de vue de l'opposition ou juste ce qu'il est équitable aux deux ? » on obtient les pourcentages de réponses suivants :

Trop d'importance au point de vue du gouvernement	37 %	(566)
Trop d'importance au point de vue de l'opposition	2 %	(26)
Juste ce qu'il est équitable aux deux	28 %	(423)
Sans réponse	33 %	(497)
	100 %	(1 512)

On peut se demander si ceux qui déclarent que la R.T.F. a accordé trop d'importance au point de vue du gouvernement se sont formé eux-mêmes cette opinion ou si celle-ci a été influencée par la lecture des journaux qui ont largement développé ce thème. C'est cette dernière hypothèse qu'on a éprouvée au moyen du tableau suivant :

Lisez-vous dans les journaux les nouvelles concernant la politique?	*La Radiotélévision française, durant la dernière campagne électorale, vous a-t-elle paru accorder...* Trop d'importance au point de vue du gouvernement	Trop d'importance au point de vue de l'opposition	Juste ce qu'il est équitable aux deux	Sans réponse	Total
Régulièrement	58	1	29	12	100 (453)
Quelquefois .	39	3	31	27	100 (487)
Rarement ...	19	2	30	49	100 (289)
Jamais	18	1	19	62	100 (276)

On voit qu'il y a une liaison nette entre l'importance de la lecture des nouvelles politiques dans les journaux et l'opinion sur le manque d'objectivité de la R.T.F. : ceux qui lisent régulièrement les informations politiques dans les journaux pensent beaucoup plus que la R.T.F. a accordé trop d'importance au point de vue du gouvernement.

S'agit-il d'une influence des journaux sur l'opinion ? Dans ce cas agit-elle comme persuasion ou comme « facilitation » d'une prise

de conscience de l'auditeur ou du télespectateur devant les programmes qui lui sont présentés ? Il semble bien que, comme en ce qui concerne l'influence supposée de la télévision, la concomitance ne soit pas équivalente de causalité. Une autre hypothèse peut être faite : pendant la campagne électorale, on a souvent dit que, si la R.T.F. présentait surtout le point de vue du gouvernement, du moins les journaux faisaient-ils une grande place au point de vue de l'opposition. On peut penser que pour une partie importante des opposants les « jeux étaient faits » avant même la campagne électorale. Par ailleurs on sait que c'est un mécanisme psychologique constant que de chercher les arguments qui renforcent l'opinion que l'on a et qu'on perçoit essentiellement les éléments qui vont dans le sens de ses préoccupations.

On schématisera ainsi le comportement possible d'un type d'électeur :

— il se trouve d'accord avec l'opposition au gouvernement ;
- il lit plus les journaux ;
— dans les journaux il perçoit particulièrement ce qui est argument de l'opposition et il les fait siens ; en particulier : la R.T.F. n'est pas objective. Ce qui n'exclut pas la possibilité que cet argument corresponde à une réalité et que la lecture des journaux facilite la prise de conscience de cette réalité ou qu'elle renforce les opinions existantes.

Examinons maintenant cette dernière hypothèse à la lumière des éléments apportés par le sondage. Ceux qui lisent le plus les nouvelles politiques dans les journaux sont effectivement ceux qui ont voté *non :*

TABLEAU 14

Lisez-vous dans les journaux les nouvelles concernant la politique ?	*Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre 1962 ?*			
	Oui	Non	N'a pas voté	Sans réponse
Régulièrement	26	48	11	16
Quelquefois	34	34	22	30
Rarement	23	9	26	25
Jamais	17	8	41	28
Sans réponse	0	1	0	1
Total	100 (696)	100 (444)	100 (177)	100 (152)

Ceux qui partagent le plus l'opinion selon laquelle la R.T.F. a accordé trop d'importance au point de vue du gouvernement sont aussi ceux qui ont voté *non* :

TABLEAU 15

La Radiotélévision française, durant la dernière campagne électorale, vous a-t-elle paru accorder...	*Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendum, le 28 octobre 1962 ?*			
	Oui	Non	N'a pas voté	Sans réponse
Trop d'importance au point de vue du gouvernement ?				
Trop d'importance au point de vue de l'opposition ?				
Juste ce qu'il est équitable aux deux ? ...	47	6	15	25
Sans réponse	36	12	60	50
Total	100 (696)	100 (444)	100 (177)	100 (152)

Ces tableaux peuvent confirmer l'hypothèse que nous venons d'énoncer. Mais l'hypothèse d'une influence des journaux sur le vote *non* est tout aussi vraisemblable :

— certains lisent plus les journaux ;
— le fait de lire les journaux porte à voter *non* au référendum et ceux qui les lisent le plus voteront *non* dans une plus forte proportion. Cette influence serait très forte puisque 46 % de ceux qui votent *non* lisent régulièrement les journaux alors qu'il n'y en a que 26 % de ceux qui votent *oui* ;
— le fait de lire les journaux pousse ceux qui les lisent à considérer que la R.T.F. n'est pas objective ou elle leur fait prendre conscience que la R.T.F. accorde trop d'importance au point de vue du gouvernement.

Enfin une troisième série d'hypothèses, qui ne sont pas sans rapport avec les précédentes, sont aussi cohérentes avec les résultats des tableaux présentés :

— ceux qui sont les plus « politisés » lisent plus les journaux que les autres, ou, le fait de lire les journaux permet une meilleure prise de conscience politique ;

— le fait d'avoir plus conscience des problèmes politiques entraîne un plus grand nombre de votes *non* et rend plus conscient de la non-objectivité de la radio.

LA VARIABLE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Nous avons déjà envisagé, au cours de cet article, que les relations entre deux variables puissent ne pas être des relations de causalité simple, d'influence d'une variable sur une autre, mais le résultat de l'action d'une troisième variable non contrôlée sur les deux variables étudiées. Parmi les variables qui pourraient jouer ce rôle, il semble que la catégorie socio-professionnelle doive être privilégiée.

Du tableau 16 on tirera d'abord un certain nombre de remarques sur les auditoires respectifs de chacun des postes : la radio française est surtout écoutée par les cadres moyens et les retraités, Europe 1 surtout par les cadres supérieurs et les ouvriers, Luxembourg par les manœuvres et les agriculteurs ; manœuvres et agriculteurs sont aussi ceux qui, par ailleurs, écoutent le moins les postes nationaux et Europe 1. Enfin, ce sont les artisans et commerçants et les cadres supérieurs qui écoutent le plus la télévision seule.

Si la catégorie socio-professionnelle était à l'origine des liaisons existant entre écoute de la télévision et vote positif au référendum, les catégories où on trouve le plus fort pourcentage de téléviseurs devraient aussi être celles où le pourcentage de votes *oui* serait le plus fort, et inversement. De même les auditeurs d'Europe 1 devraient appartenir à des catégories socio-professionnelles où le pourcentage de *oui* est le plus faible. En fait, s'il est vrai que le plus faible pourcentage de *oui* correspond à la catégorie qui écoute le moins la télévision seule (manœuvres), cette même catégorie est aussi celle qui écoute le moins Europe 1 ; or le pourcentage de *oui* des auditeurs d'Europe 1 est le plus faible. Parmi les catégories qui écoutent le plus la télévision seule figurent les cadres supérieurs qui sont aussi ceux qui écoutent le plus Europe 1 et dont le pourcentage de votes *oui* est parmi les plus faibles ; or l'écoute de la télévision seule correspond au plus fort pourcentage de *oui* et celle d'Europe 1 au moins fort pourcentage. Mais on remarque aussi que la catégorie des retraités dont le pourcentage de *oui* est le plus fort est aussi une de celles où l'écoute des postes nationaux est la plus forte. Il semble donc bien que les relations constatées plus

haut ne puissent s'expliquer de façon simple par l'action de la variable socio-professionnelle.

TABLEAU 16

PROFESSIONS [12]	*Quelle est la station radio que vous écoutez le plus souvent parmi les suivantes ?*					% de *oui* au référ. oct. 1962
	France I, II, III	Europe 1	Luxembourg	Uniquement télévision		
Agriculteurs ...	22	14	40	7	(191)	49
Cadres sup. ...	23	22	22	17	(65)	37
Commerçants ..	23	15	30	19	(105)	50
Cadres moyens .	29	17	27	15	(227)	48
Ouvriers	21	19	37	10	(295)	38
Manœuvres ...	16	10	53	3	(118)	31
Retraités	29	12	34	13	(186)	56
Ménagères	25	14	36	13	(325)	51

(*) Les totaux ne sont pas égaux à 100 % : les personnes qui écoutent à la fois des postes périphériques et nationaux ou plusieurs postes périphériques ou d'autres postes que ceux étudiés ici n'ont pas été inclus dans ce tableau.

On peut aborder le problème de façon différente : dans le cas où les relations constatées seraient dues à l'action de la variable socio-professionnelle, le pourcentage de *oui* devrait être identique, à l'intérieur d'une catégorie professionnelle donnée, pour ceux qui ont la télévision et pour ceux qui ne l'ont pas. Or le tableau suivant

12. Les professions mentionnées ici correspondent aux regroupements de catégories plus précises, regroupements rendus nécessaires par le faible effectif de certaines de ces catégories.
Agriculteurs : agriculteurs-patrons, propriétaires et exploitants, agricoles et forestiers, fermiers, métayers, régisseurs.
Cadres supérieurs : cadres supérieurs et ingénieurs du secteur privé, professions libérales, clergé, artistes, industriels. Professions littéraires et scientifiques, cadres supérieurs du secteur public. Etudiants.
Commerçants : artisants, petits et gros commerçants, négociants.
Cadres moyens : employés de bureau du secteur privé, employés de commerce, cadres moyens du secteur privé. Employés de bureau du secteur public. Membres de l'armée et de la police (en dessous du grade d'officier et de commissaire de police). Cadres moyens du secteur public.
Ouvriers : ouvriers, contremaîtres, chefs d'atelier du secteur privé, chefs de chantier, chefs d'équipe. Ouvriers et contremaîtres du secteur public. Personnels de service autres que personnel domestique.
Manœuvres : manœuvres, salariés agricoles, gens de maison, femmes de ménage.
Retraités : rentiers, retraités des deux sexes ou hommes sans profession.
Ménagères : femmes sans profession.

montre que, dans tous les cas, le pourcentage de *oui* est plus fort dans le groupe des télespectateurs. Pour les « professions libérales » et pour les « employés » la différence devient très forte. Ces résultats semblent aussi confirmer que les différences constatées ne sont pas imputables à une action de la variable socio-professionnelle.

TABLEAU 17

POURCENTAGE DE « OUI »
AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962

	Avez-vous la vous ?	
	Oui	Non
Agriculteurs	50 (42)	48 (149)
Cadres supérieurs	45 (29)	31 (36)
Commerçants	51 (55)	48 (50)
Cadres moyens	57 (70)	43 (157)
Ouvriers	40 (92)	36 (203)
Manœuvres	29 (21)	31 (97)
Retraités	58 (55)	55 (131)
Ménagères	54 (99)	51 (226)

Nour pouvons aussi faire l'hypothèse que les relations dont nous avons établi l'existence sont dues à l'action d'une variable plus nettement économique comme le revenu. Nous avons utilisé une question employée fréquemment par l'I.F.O.P. concernant le revenu

TABLEAU 18

TRANCHE DE REVENUS	ONT LA TÉLÉVISION CHEZ EUX
200 F ou moins	9 (45)
200 à 400 F	16 (150)
400 à 600 F	19 (283)
600 à 800 F	26 (333)
800 à 1000 F	29 (216)
1000 à 1200 F	51 (130)
1200 à 1400 F	53 (74)
1400 à 1600 F	48 (48)
1600 à 1800 F	59 (29)
1800 à 2000 F	56 (25)
2000 F et plus	56 (39)

mensuel [13] et nous l'avons mise en relation d'une part avec le fait d'avoir ou non la télévision et d'autre part avec le vote au référendum. Nous constatons d'abord que le pourcentage de possesseurs de télévisions augmente avec le revenu. La progression se fait particulièrement rapide entre la tranche de revenus inférieure à 1 000 F et la tranche supérieure, après la progression est plus irrégulière et tend à se stabiliser.

Les effectifs de certaines catégories de revenus étant faibles, et dans le but de simplifier les données, nous avons réduit les tranches de revenus à deux catégories : revenu inférieur à 800 F et, d'autre part, revenu supérieur à cette somme. Nous obtenons ainsi le tableau 19 où sont inscrits les pourcentages de *oui* ou référendum selon le revenu, pour les groupes de ceux qui ont la télévision chez eux, et de ceux qui ne l'ont pas.

TABLEAU 19

POURCENTAGE DE « OUI » AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962

	Ayant la télévision chez eux	N'ayant pas la télévision chez eux	Ensemble
Revenus inférieurs à 800 F	46 (168)	45 (643)	45 (811)
Revenus supérieurs à 800 F	54 (244)	44 (317)	48 (561)

On remarque d'abord que le pourcentage de *oui* correspondant aux personnes de revenus supérieurs à 800 F est légèrement plus élevé. Surtout on voit que, si dans la catégorie de revenus inférieurs il y a peu de différences du point de vue du pourcentage de *oui* entre ceux qui ont la télévision et ceux qui ne l'ont pas, pour la catégorie de revenus supérieurs le pourcentage de *oui* est beaucoup plus fort pour ceux qui ont la télévision.

13. Question : *Voici une échelle de revenus mensuels. Nous désirons savoir à quel niveau vous vous situez en comptant toutes les rentrées d'argent de votre foyer telles que : salaires, allocations familiales, pensions, revenus, recettes,* etc. Les tranches de revenus sont celles qui figurent dans le tableau 18, elles sont présentées à l'enquêté en anciens et en nouveaux francs.

Tout se passe comme si il y avait une influence de la télévision sur le vote : cette influence serait amoindrie, pour la catégorie de revenus inférieurs, par des pressions de sens opposé, en particulier le sentiment d'appartenance à une classe ; pour la catégorie de revenus supérieurs, l'appartenance à une classe opposante n'existant pas, l'influence de la télévision pourrait s'exercer plus librement.

Si on admet cette hypothèse l'influence devrait être encore plus forte sur ceux qui n'écoutent que la télévision que sur ceux qui ayant la télévision écoutent aussi des postes radio (nous avons vu que sur le groupe des télespectateurs la différence de pourcentage de *oui* s'établit entre télespectateurs purs et télespectateurs écoutant la radio, que les postes écoutés soient nationaux ou périphériques). Le pourcentage de *oui* devrait donc être plus fort chez ceux qui n'écoutent que la télévision. Le tableau 20 semble confirmer cette hypothèse.

TABLEAU 20

POURCENTAGE DE « OUI » AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962 DANS LE GROUPE DE CEUX QUI ONT LA TÉLÉVISION CHEZ EUX

	Ecoutent seulement la télévision	Ont la télévision et écoutent aussi une station radio
Revenus inférieurs à 800 F	49 (71)	44 (97)
Revenus supérieurs à 800 F	63 (87)	48 (157)

On voit que, quelle que soit la catégorie de revenus, le pourcentage de *oui* est plus élevé pour les télespectateurs purs ; cependant, le phénomène est beaucoup plus fort sur les personnes qui ont des revenus supérieurs à 800 F.

Ces deux derniers tableaux augmentent les présomptions d'une influence de la télévision sur le vote mais en aucun cas ils n'en constituent une preuve irréfutable. Là aussi, une variable autre que celles que nous contrôlons peut expliquer les résultats obtenus. Ainsi, par exemple, il est possible qu'il existe (tableau 19) une catégorie de personnes qui d'une part s'opposeraient au vote *oui* au référendum et qui d'autre part refuseraient d'acquérir la télé-

vision. De même les résultats du tableau 20 pourraient s'expliquer par exemple par le fait que pour certaines personnes avoir la télévision correspond au désir de renforcer ses propres opinions.

Nous avons remarqué, dans le tableau 1, que, si le pourcentage de *oui* était plus important dans le groupe de personnes ayant la télévision chez eux, le pourcentage d'abstentions était plus élevé chez ceux qui n'avaient pas la télévision. Ceci nous amène à penser que l'examen des pourcentages de *non* et d'abstentions correspondant aux tableaux 21 et 22 pourrait nous apporter de nouvelles indications.

TABLEAU 21

POURCENTAGE DE « NON » AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962

	Ayant la télévision chez eux	N'ayant pas la télévision chez eux	Ensemble
Revenus inférieurs à 800 F	32 (168)	28 (643)	28 (811)
Revenus supérieurs à 800 F	29 (244)	35 (317)	32 (561)

TABLEAU 22

« ABSTENTIONS » AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962

	Ayant la télévision chez eux	N'ayant pas la télévision chez eux	Ensemble
Revenus inférieurs à 800 F	19 (168)	25 (643)	24 (811)
Revenus supérieurs à 800 F	15 (244)	17 (317)	16 (561)

Un certain nombre de constatations s'imposent :

— le pourcentage de *non* est plus élevé pour la catégorie de revenus supérieurs à 800 F ;

— le pourcentage d'abstentions est plus élevé pour la catégorie de revenus inférieurs à 800 F ;

— dans la catégorie inférieure, le pourcentage de *non* est plus important dans le groupe de ceux qui ont la télévision chez eux que dans le groupe de ceux qui ne l'ont pas ;
— mais, dans la catégorie supérieure, le pourcentage de *non* est plus élevé dans le groupe de ceux qui n'ont pas la télévision chez eux.

Il semble qu'on puisse interpréter ces résultats de façon suivante : dans le cas où il existerait une influence de la télévision, on pourrait admettre que les « pressions contradictoires » seraient plus importantes pour les électeurs appartenant à une classe sociale moins élevée, où on aurait plus tendance à voter *non,* et soumis par ailleurs aux diverses pressions en faveur du *oui* (en particulier aux arguments sur le départ possible du général de Gaulle); on devrait alors, en reprenant des travaux classiques, trouver un plus grand nombre d'abstentions, ce qui est le cas. On pourrait aussi

TABLEAU 23 –

POURCENTAGE DE « NON » AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962 DANS LE GROUPE DE CEUX QUI ONT LA TÉLÉVISION CHEZ EUX

	Ecoutent seulement la télévision	Ont la télévision et écoutent aussi une station radio
Revenus inférieurs à 800 F	37 (71)	28 (97)
Revenus supérieurs à 800 F	23 (87)	32 (157)

TABLEAU 24

POURCENTAGE D' « ABSTENTIONS » AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962 DANS LE GROUPE DE CEUX QUI ONT LA TÉLÉVISION CHEZ EUX

	Ecoutent seulement la télévision	Ont la télévision et écoutent aussi une station radio
Revenus inférieurs à 800 F	13 (71)	24 (97)
Revenus supérieurs à 800 F	14 (87)	16 (157)

supposer que les pressions contradictoires seraient plus fortes dans la catégorie de revenus inférieurs chez ceux qui ont la télévision, or on constate un moins grand nombre d'abstentions, c'est-à-dire qu'on retrouverait alors l'hypothèse selon laquelle la télévision a un rôle de politisation : le nombre des abstentions diminuant, le pourcentage de *oui* et de *non* serait plus élevé. (On pourrait aussi faire l'hypothèse d'un effet boomerang de la télévision augmentant le nombre des *non*, bien qu'elle ait été favorable au *oui*.)

En revanche, pour la catégorie des revenus supérieurs, les pressions contradictoires seraient moins fortes ou en moins grand nombre : en effet, on voit que le pourcentage d'abstentions est nettement plus faible. Ces pressions seraient de même sens, en faveur du *oui*, et s'ajouteraient, ce qui expliquerait le pourcentage moindre de *non* pour ceux qui ont la télévision chez eux : appartenance à une classe sociale favorable au *oui* et écoute de la télévision favorable au *oui*.

Il convient maintenant de faire la distinction, parmi ceux qui ont la télévision chez eux, entre ceux qui n'écoutent qu'elle et ceux qui écoutent aussi des postes radio, et d'examiner les tableaux des pourcentages de *non* et d'abstentions qui y correspondent (comme nous l'avons fait pour le pourcentage des *oui* au tableau 20).

On constate l'existence de phénomènes comparables à ceux des tableaux 19 et 20 :

— pour la catégorie des revenus inférieurs à 800 F le pourcentage de *non* est moins élevé quand il y a écoute de la télévision seule ;

- pour la catégorie de revenus supérieurs le pourcentage de *non* est moins élevé pour le groupe de ceux qui écoutent uniquement la télévision.

En se plaçant toujours dans l'hypothèse d'une influence favorable au *oui* de la télévision, on pourrait penser que les pressions contradictoires les plus fortes devraient se trouver dans la catégorie de revenus inférieurs pour le groupe de ceux qui écoutent la télévision et d'autres postes : appartenance à une classe opposée au *oui*, écoute de la télévision favorable au *oui*, écoute de postes radio dont certains neutres (ou peut-être favorables au *non*) ; or c'est bien pour ce groupe que les abstentions sont les plus fortes. Si on ne considère que les pourcentages de *non* dans la catégorie de revenus inférieurs, le plus fort pourcentage correspond au groupe de ceux qui ont la télévision chez eux. Une interprétation analogue

à celle utilisée pour le tableau 18 peut être suggérée : la télévision jouerait un rôle de politisation en facilitant le choix ; le nombre de *non* augmente en même temps que le nombre de *oui,* et le nombre d'abstentions diminue. En ce qui concerne la catégorie de revenus supérieurs, le nombre de *oui* est plus élevé quand il y a écoute de la télévision ; il peut résulter de l'addition des pressions en faveur du *oui :* appartenance à une classe sociale favorable au *oui,* écoute de la télévision favorable au *oui* et absence de pressions contradictoires sur le plan radio-télévision.

TABLEAU 25

Avez-vous la télévision chez vous ?	*Pouvez-vous me dire comment vous avez voté lors du dernier référendu le 28 octobre 1962 ?*					
	Oui		Non		N'a pas voté ou Sans réponse	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Oui	43 (241)	57 (222)	38 (241)	19 (222)	16 (241)	21 (222)
Non	42 (529)	48 (512)	38 (529)	21 (512)	18 (529)	29 (512)

La comparaison des hommes et des femmes fait apparaître des différences sensibles. On voit d'abord que les femmes votent plus *oui* que les hommes, mais aussi votent moins *non* et s'abstiennent plus [14]. Nous ne développerons pas ces constatations qui relèvent plus d'une étude générale sur le référendum que d'un article sur la télévision. En revanche, si le fait d'avoir ou non la télévision chez soi semble n'apporter que peu de modifications au pourcentage de *oui* chez les hommes, il semble correspondre à une différence importante pour les femmes : les femmes qui ont la télévision chez elles votent nettement plus *oui* et s'abstiennent moins que celles qui ne l'ont pas ; le pourcentage de *non* subit peu de modifications. Tout se passe comme s'il y avait, pour les femmes essentiellement, une influence de la télévision en faveur de la participation électorale et du vote *oui* au référendum.

14. Il serait particulièrement intéressant de rapprocher ces résultats des analyses de Mattei Dogan et Jacques Narbonne sur le comportement électoral des femmes. Cf. DOGAN (Mattei), NARBONNE (Jacques), *Les Françaises face à la politique,* Paris, Armand Colin, 1955, 192 p. (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques. 72)

Si on admet cette hypothèse on pourrait dire que cette influence se manifesterait particulièrement sur les femmes, peut-être parce que celles-ci sont, comme on l'a dit souvent, moins « politisées », mais il faudrait alors définir cette politisation autrement que par la participation électorale, puisque nous voyons que la télévision semble aussi diminuer le nombre des abstentions pour elles. On pourrait dire aussi que les femmes, étant plus souvent à leur domicile, ont davantage la possibilité de suivre les programmes de télévision. Ce qui semble contredit par le tableau suivant, qui donne le pourcentage de votes *oui :*

TABLEAU 26

POURCENTAGE DE « OUI » AU RÉFÉRENDUM D'OCTOBRE 1962

	Travaillant	Ne travaillant pas
Femmes ayant la télévision chez elles	61 (124)	53 (98)
Femmes n'ayant pas la télévision chez elles	45 (289)	51 (223)

En effet, dans le groupe des femmes qui ne travaillent pas, on constate qu'il y a peu de différences entre celles qui ont la télévision et celles qui ne l'ont pas. En revanche, parmi celles qui travaillent le plus fort pourcentage de *oui* est celui des femmes qui ont la télévision.

Au terme de cette analyse, il n'est pas possible de dire que nous ayons abouti à des preuves d'une influence de la télévision sur le comportement électroral.

Du moins pouvons-nous dire que dans l'état actuel des données dont nous disposons les hypothèses que nous avons examinées ne sont pas infirmées. Tout se passe même comme si ces hypothèses correspondaient à la réalité. Nous pourrions dire alors qu'il y a une influence, faible certes, de l'écoute de la télévision sur le vote au référendum. Cette influence s'exercerait, vraisemblablement, surtout comme renforcement d'attitudes préexistantes, et jouerait surtout sur les électeurs hésitants. Nous faisons volontiers nôtres

les conclusions de R. Rémond et C. Neuschwander : « Si les appels du chef de l'Etat à l'électeur ont porté et sans doute produit un effet appréciable sur le vote de centaine de milliers de citoyens, c'est d'abord parce qu'il était le général de Gaulle et que ses allocutions étaient assurées au départ de la connivence profonde de tout un ensemble de citoyens ; c'est en second lieu parce qu'il sut développer des thèmes qui éveillaient des échos dans l'opinion ; l'effet spécifique de la télévision ne jouait qu'en troisième position » [15].

Plus précisément, toujours dans l'hypothèse que les résultats trouvés sont l'indice d'une influence, celle-ci s'exercerait surtout sur les femmes et comme renforcement sur les personnes d'un revenu mensuel supérieur à 800 F. D'autre part, aux hypothèses dont nous sommes partis, d'autres hypothèses se sont ajoutées, il conviendrait de les éprouver en utilisant des méthodes plus complexes.

Devant la difficulté de réaliser des études expérimentales de laboratoire, dont les résultats ne seraient pas forcément extrapolables à des situations réelles, il serait sans doute souhaitable d'utiliser la méthode du « panel », les interviews répétés d'un même échantillon de personnes pouvant permettre d'élucider les mécanismes des prises de décisions relatives aux votes. La première phase des interviews devrait d'ailleurs se placer bien avant le début de la campagne référendaire ou électorale officielle. En effet, nous avons fait l'hypothèse que, pour le référendum d'octobre 1962, les décisions de votes étaient dans bien des cas antérieures au début de la campagne officielle.

Si nous admettions qu'il y a de fortes présomptions pour une influence de la télévision sur le vote au référendum d'octobre 1962, il resterait à rapprocher ce résultat de ceux obtenus dans les études américaines ou britanniques. En effet ces études concluent à l'extrême faiblesse ou à l'inexistence d'une telle influence. « Les sociologues qui se sont consacrés à l'étude des communications de masse, terrain de recherche particulièrement difficile et incertain, sont parvenus à plusieurs reprises à une découverte d'ordre général qui éclipse toutes les autres. Ils ont montré en effet que ni nos espoirs, ni nos craintes concernant le potentiel d'influence et de persuasion des *mass media* n'étaient fondés. Le refrain presque constant de la recherche sur les effets spécifiques des communi-

15. Rémond (R.) et Neuschwander (C.), *op. cit.*, p. 343.

cations de masse est le suivant : ces effets sont limités et même négligeables. » [16] Il semble cependant qu'une telle influence se manifeste plus fortement en France qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Aux Etats-Unis, il n'existe que des chaînes de télévisions commerciales ; en Grande-Bretagne, il existe bien une chaîne de télévision contrôlée par l'Etat, mais, selon la plupart des observateurs, beaucoup moins dépendante du gouvernement qu'elle ne l'est en France. D'autre part, la situation du référendum, dont la question est proposée par le chef de l'Etat, ne trouve pas d'équivalent dans les pays où ont été faites des études similaires. Le fait que l'information diffusée par la R.T.F. puisse être considérée comme officielle joue sans doute un rôle non négligeable dans un grand nombre de cas.

16. JANOWITZ (Morris), SCHULZE (Robert), « Tendances de la recherche dans le domaine des communications de masse », *Communications* 1, 1961, pp. 28-29.